

Bilan RSO 2025

Impact social

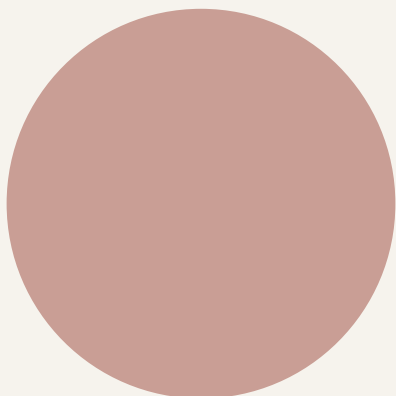


Gouvernance



Environnement

Achats durables



Impact sociétal

samusocial
Paris

Environnement

Le volet Environnement est évalué selon les critères suivants : réduire les émissions de gaz à effet de serre, garantir une bonne gestion environnementale des bâtiments, développer la mobilité durable, consolider un système de management environnemental, sensibiliser les agent-e-s et les usager-e-s.

Chaque année, le Samusocial de Paris ouvre de nouvelles structures et accueille de plus en plus de personnes dans ces centres. Mais face au contexte économique global et n'étant pas propriétaire des locaux utilisés, il est difficile de mener des projets de travaux et de rénovation énergétique. Des avancées ont néanmoins permis de réduire l'impact carbone par usager-e de l'institution.

Évaluer notre bilan carbone annuel

Un bilan carbone est calculé chaque année pour évaluer l'impact des actions mises en place. Les émissions carbonées par usager-e pour 2024 sont d'environ 3,5tCO₂eq*, en baisse par rapport à 2023. Ce calcul prend en compte la consommation énergétique des centres, la consommation d'eau et l'impact du travail des agent-e-s (déplacements, achats de l'institution dont la nourriture, prestations de service comme le nettoyage des bureaux etc.) Ce bilan est comparé avec d'autres acteur-ric-e-s du médico-social. Des groupes thématiques permettent d'échanger des pratiques entre pairs.



Développer une mobilité durable

- Les équipes EMA et EMEOS ainsi que les chauffeurs accompagnants circulent désormais avec des véhicules électriques et l'équipe DELTA est dotée d'une flotte de voitures hybrides. Une diminution de l'essence consommée devrait se mesurer dès l'année prochaine.
- 9 vélos électriques sont désormais disponibles : 4 pour des équipes dédiées et 5 en libreaccès à partir du siège.



En 2024, 70 % de la flotte de véhicules sont des modèles électriques ou hybrides. Cette part ne représentait que 10 % en 2020.

Optimiser le mix énergétique du parc bâtimementaire

Le choix de bâtiments plus vertueux permet de diminuer fortement l'empreinte environnementale des consommations d'énergie. Les bâtiments entrant dans le parc immobilier sont de plus en plus chauffés à l'électricité. Aucun bâtiment n'est chauffé au fioul et la part du gaz a diminué. Le siège du Samusocial de Paris est notamment chauffé via le réseau de chaleur urbaine et à l'électricité.

Grâce à une meilleure prise en charge des fuites d'eau dans nos bâtiments **en 2024, on estime une baisse de 20 % de consommation d'eau par usager-e par jour** dans les centres d'accueil et d'hébergement par rapport à 2023.

* CO₂équivalent : ensemble des gaz à effet de serre ramené au CO₂ pour mieux comparer.

Achats durables

Le volet Achats durables prend principalement en compte la structuration des achats et la part d'achats durables.

Le contexte économique actuel peut rendre difficile la mise en place de politiques d'achats responsables. Toutefois des efforts de prise en compte de l'environnement et des enjeux sociaux sont réalisés. Un diagnostic des achats a été effectué en 2024.

Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans l'attribution des marchés

Le renouvellement progressif des marchés permet chaque année de mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans le choix des prestataires. Le Samusocial de Paris souhaite notamment privilégier des futurs partenaires impliqués dans l'Insertion par l'Activité Économique.

Prendre en compte la consommation d'énergie dans le choix des hôtels partenaires

Grâce au nouveau marché de nuitées hôtelières, les hôtels peuvent désormais être valorisés en fonction de leur implication pour la réduction de la consommation énergétique de leurs bâtiments. Un travail de recensement de leurs sources énergétiques et de leur consommation est en cours.

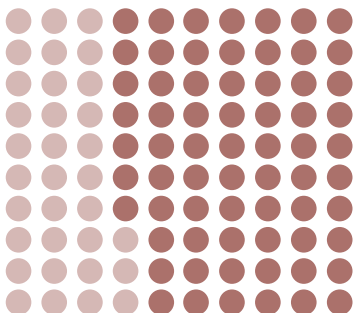
Partager les bonnes pratiques d'achat responsable

Un guide sur les pratiques d'achat est disponible sur le nouvel intranet pour donner aux agent·e·s les bons réflexes, avec des exemples concrets produit par produit.

67%

des marchés formalisés

en 2024 ont pris en compte des considérations sociales ou environnementales dans les procédures de passation de marché



Gouvernance

Le volet Gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de prise de décision et d'élaboration des projets au sein du SSP.

Il intègre également des questions d'éthiques et de transparence de l'institution. Les objectifs sont les suivants : l'intégration du développement durable et l'association des parties prenantes dans les projets majeurs, le respect de guides d'éthique et de déontologie, le contrôle des finances, une veille technologique et réglementaire, ainsi qu'un enjeu de transparence et de connaissance de la structure de l'organisation pour tous·tes.

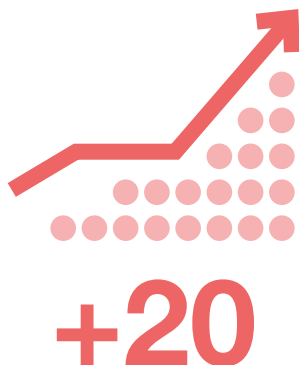
En 2024, plusieurs actions ont été menées pour tendre vers une institution plus transparente et attentive aux questions de déontologie.

Améliorer les réponses en termes de déontologie, discrimination, laïcité et protection des lanceurs d'alerte

La « Cellule Déontologie, Laïcité, Lanceur d'Alerte » (CDLLA) nouvellement créée est un organe de conseil de la direction qui a pour mission d'apporter des avis à des cas concrets pour lesquels elle est sollicitée, sur des questions de déontologie, discriminations et laïcité. Elle a aussi vocation à recevoir les informations des lanceur·se·s d'alertes. Ses réponses permettent de préciser des doctrines et de sensibiliser les agent·e·s sur ces sujets. Les avis sont accessibles à tous·tes les professionnel·le·s sur la page intranet.

Rendre plus accessible l'information en interne

La création d'un nouvel intranet permet de rendre accessibles à l'ensemble des agent·e·s les notes d'organisation, délégations de signature et conventions collectives, l'organigramme, le projet institutionnel et les indicateurs d'activités trimestriels. L'outil permet une meilleure diffusion d'informations entre pôles, une valorisation des missions et une transparence vis-à-vis des équipes.



+20

La CDLLA a été saisie 20 fois depuis sa création
(14 fois en 2024 et 6 fois entre janvier et juin 2025)



Impact sociétal

Par ses missions, le Samusocial de Paris répond entièrement à une problématique sociétale. Pour le volet Impact sociétal, il ne s'agit pas de prendre en compte sa vocation première mais de questionner son organisation interne autour des enjeux suivants: la contribution au développement local, l'évaluation de la satisfaction des parties prenantes et le partage de ses connaissances pour l'intérêt général.

Le partage de connaissances avec d'autres acteurs de la solidarité et du secteur médico-social est au cœur de son activité: formations, tables rondes, rencontres, actions menées collectivement, etc. Ainsi, le SSP travaille en étroite collaboration avec de multiples partenaires et structures nationales, régionales ou locales. Membre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), il fait également partie de nombreux réseaux pour échanger, former et aider le secteur dans son ensemble.

Former et échanger des bonnes pratiques

- 214 travailleuses et travailleurs sociaux ont été sensibilisé-e-s aux droits des personnes âgées et en situation de handicap par l'équipe Interface.
- Le Pôle Habitat a créé un guide pour sensibiliser et faire monter en compétence l'ensemble des travailleuses et travailleurs sociaux sur la thématique du logement.

Travailler en réseau

- L'Observatoire est membre de nombreux groupes et réseaux. Il a notamment travaillé avec le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sur les enjeux de maltraitance et anime annuellement des symposiums pour partager ses travaux.
- D'autres services du SSP contribuent à des études en partenariat avec le Défenseur des Droits ou lors de consultations UNICEF.

214



travailleuses et travailleurs sociaux sensibilisé-e-s

aux droits des personnes âgées et en situation de handicap par l'équipe Interface

Impact social

Le volet Ressources Humaines est évalué selon les critères suivants : assurer une stabilité de l'emploi, améliorer le dialogue social, la satisfaction et le bien-être, valoriser le parcours professionnel des agent·e·s et développer leur carrière, promouvoir la diversité et l'égalité, gérer la santé et la sécurité au travail.

Créer une commission sociale

La commission sociale, votée le 19 décembre 2024 en Comité social d'administration (CSA), a vocation à promouvoir, développer et valoriser la politique des œuvres sociales au Samusocial de Paris. Animée par l'assistante sociale du personnel et composée d'élu·e·s du personnel, elle détermine les orientations annuelles et se dote de moyens d'actions internes pour accompagner les agent·e·s en situation de vulnérabilité.

Proposer une nouvelle mutuelle

À l'occasion du renouvellement du marché, le SSP a choisi une nouvelle mutuelle permettant aux agent·e·s de bénéficier d'une prise en charge de la santé mentale et des médecines douces. Ce nouveau marché a également permis une baisse des cotisations et un soutien financier plus important pour les plus bas salaires.

Consolider la politique d'appui employeur dans l'accès au logement

La politique interne d'appui à l'accès au logement via Action Logement a été révisée afin d'accompagner les dossiers des agent·e·s rencontrant une situation locative très précarisée en raison de situations particulières (familles monoparentales, violences intrafamiliales, logements dégradés).

Valoriser l'expérience professionnelle

La Direction des Ressources Humaines accompagne au quotidien l'ensemble des professionnel·le·s du Samusocial de Paris dans leur parcours, et développe une politique très volontariste pour les personnes ne disposant pas de diplômes ou de certifications, ou dont le français n'est pas la langue maternelle.

81 agent·e·s accompagné·e·s

dans leur projet professionnel ou souhait de reconversion

24 agent·e·s engagé·e·s

dans un parcours diplômant ou de VAE (Validation des Acquis par l'Expérience)

4 agent·e·s engagé·e·s

dans un parcours d'accompagnement à l'apprentissage de la langue française (cours de FLE)

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est la responsabilité d'une organisation quant à l'impact de son activité sur la société et l'environnement. Fondée sur les principes du développement durable, elle vise à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques, à la fois dans l'activité, la gouvernance et les relations avec les parties prenantes.

Au sein du Samusocial de Paris, un « Baromètre RSO » a été créé en 2022 pour initier une réflexion sur son écosystème social, sociétal et environnemental.

Il interroge sa responsabilité en **5 volets**:

la gouvernance, l'impact sociétal, l'impact social (ressources humaines), l'impact environnemental et l'approche économique (achats durables).

En raison de l'urgence qui caractérise l'action du Samusocial de Paris (SSP), il est difficile de prendre systématiquement en compte ces enjeux au moment de concevoir de nouveaux projets, au quotidien comme à plus long terme. C'est la raison pour laquelle le SSP souhaite pérenniser cette réflexion sur sa méthodologie et ses activités, afin d'améliorer ses pratiques et son fonctionnement.

En 2024, des efforts ont été particulièrement observés pour la gouvernance, l'environnement et la gestion d'achats plus responsables.

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion.

Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans.

Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel·les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

15, rue Jean-Baptiste Berlier
75 013 Paris
www.samusocial.paris



samusocialParis